RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DÉPARTEMENT DE ZIGUINCHOR

LE CABINET DU PRÉSIDENT



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL DE ZIGUINCHOR - QUARTIER BOUDODY

1. Introduction

Le projet consiste en l'aménagement du littoral de la commune de Ziguinchor, du côté du quartier Boudody, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Cet aménagement vise à valoriser le potentiel touristique, économique et environnemental de la zone en créant un espace attractif et fonctionnel intégrant des infrastructures modernes.

2. Contexte et justification

Le littoral de Ziguinchor est un atout majeur pour le développement local, mais il est actuellement sous-exploité et en proie à des problèmes d'érosion, d'occupation anarchique et de pollution. L'aménagement de cette zone permettra :

- La préservation du littoral grâce à des solutions écologiques adaptées.
- Le développement économique local par la création d'activités touristiques et commerciales.
- L'amélioration du cadre de vie des habitants et la promotion du tourisme durable.

3. Composantes du projet

L'aménagement du littoral du quartier Boudody comprendra :

- Un espace de promenade avec des infrastructures paysagères (bancs, éclairage, plantations).
- Un quai moderne pour favoriser le transport fluvial et l'économie bleue.
- Des infrastructures de loisirs et de sports (restaurants, espaces de détente, aires de jeux pour enfants, matériel et parcours sportif).
- Un marché artisanal mettant en valeur les produits locaux.
- Des équipements écologiques (gestion des déchets, système de drainage, protections contre l'érosion).

1/3

4. Investissement requis

Le coût total du projet est estimé à 3 milliards de francs CFA.

- Contribution du gouvernement : 40 %, soit 1,2 milliard de francs CFA.
- Contribution du partenaire privé : 60 %, soit 1,8 milliard de francs CFA.

5. Financement

Le projet sera financé à travers :

- Un apport en fonds propres du partenaire privé représentant 30 % de sa contribution, soit 540 millions de francs CFA.
- Un financement bancaire couvrant les 70 % restants, soit 1,26 milliard de francs
 CFA, remboursable sur 15 ans à un taux d'intérêt annuel de 7 %.

6. Plan d'exploitation

- L'exploitation de la zone sera confiée au partenaire privé pendant une période de 20 ans.
- Les revenus seront générés par la gestion des espaces commerciaux, des restaurants, des activités touristiques et des services portuaires.
- Le partenaire privé assurera la gestion et l'entretien des infrastructures.

7. Impact attendu

- Amélioration de l'attractivité touristique et économique de Ziguinchor.
- Création d'emplois directs et indirects dans le secteur du tourisme et du commerce.
- Valorisation du patrimoine naturel avec une approche respectueuse de l'environnement.
- Dynamisation des échanges commerciaux grâce au quai moderne et aux activités économiques.

8. Conclusion et appel à l'action

L'aménagement du littoral de Boudody est une initiative stratégique qui allie développement durable, attractivité économique et modernisation des infrastructures. Ce projet représente une opportunité unique pour les investisseurs souhaitant s'impliquer dans la transformation de Ziguinchor en un pôle touristique et commercial d'envergure.

Nous appelons la diaspora casamançaise et les acteurs privés à rejoindre ce projet ambitieux pour bâtir ensemble un littoral moderne, vert et dynamique, au service du développement local.

Dr Ananias Georges MANSALY

